

## RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

### De la fatalité à la capacité de résister



Exercice de simulation dans une école de Madagascar, district de Tamatave

Le Centre de recherche en épidémiologie des désastres (CRED) a enregistré en moyenne 397 catastrophes naturelles par an sur la période 2000-2007, contre une centaine annuellement dans les années 1960. Ces événements ont affecté chaque année environ 230 millions de personnes faisant 67 000 morts ; le coût économique annuel est estimé à 82 milliards de dollars. La plus grande partie des pertes dues aux catastrophes naturelles est concentrée dans le monde en développement. L'impact des catastrophes sur les populations pauvres est important ; 85 % de la population exposée aux tremblements de terre, aux cyclones tropicaux, aux inondations et à la sécheresse vit dans des pays qui connaissent un taux de développement humain faible ou moyen.

Les catastrophes naturelles semblent évoluer au fil du XX<sup>ème</sup> siècle vers une accélération de leur rythme et de leur dangerosité. Cette tendance à la hausse n'est pas uniquement due à une augmentation du nombre des aléas naturels mais également à l'apparition de facteurs aggravants d'origine anthropique. En outre, le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2007 indique qu'il est probable que la variabilité climatique va s'accroître dans les prochaines années ; ce qui devrait engendrer un accroissement de l'intensité et de la fréquence des événements à fort impact. **Le changement climatique est un défi mondial majeur qui aura un impact significatif et durable** sur le bien-être humain, le développement et par là même sur la manière d'aborder la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles.

## → « AGIR AUJOURD'HUI POUR MIEUX SAUVER DEMAIN »

Aujourd'hui, il est clair que le risque de catastrophes naturelles est intimement connecté aux processus de développement humain.

Les risques non seulement s'accroissent, mais aussi se diversifient et se combinent. Pauvreté et inégalités engendrent une pression accrue sur l'environnement. L'équation est simple : la pauvreté des populations les rend vulnérable aux catastrophes naturelles et inversement, réduire la vulnérabilité de ces populations est un facteur de réduction de la pauvreté. Défaut de gouvernance, affaiblissement des Etats, faiblesses des politiques d'aménagement du territoire, absence de normes, peuplement rapide non contrôlé, dégradation de l'environnement et des infrastructures naturelles (mangroves, récifs coralliens), absence de mesures de préparation et d'anticipation sont autant de facteurs qui accroissent la vulnérabilité des populations et aggravent alors les conséquences des catastrophes.

Les risques ne sont pas une fatalité, ils peuvent être gérés et réduits. Lorsqu'une école ou un centre de santé s'écroule suite à un tremblement de terre, chaque fois qu'une route ou un pont sont endommagés par des inondations, c'est un acquis du développement qui est ralenti voire annulé.

Ces constatations rendent nécessaires et évidentes la mise en place de mesures de réduction des risques de catastrophes. **Diminuer la vulnérabilité des populations face aux risques, c'est accroître leur résilience.**

Les actions de réduction des risques de catastrophes doivent prendre en compte ces éléments et rechercher des opportunités afin d'établir de meilleures capacités de résistance et réduire durablement l'exposition aux risques et donc la vulnérabilité des populations et des biens.

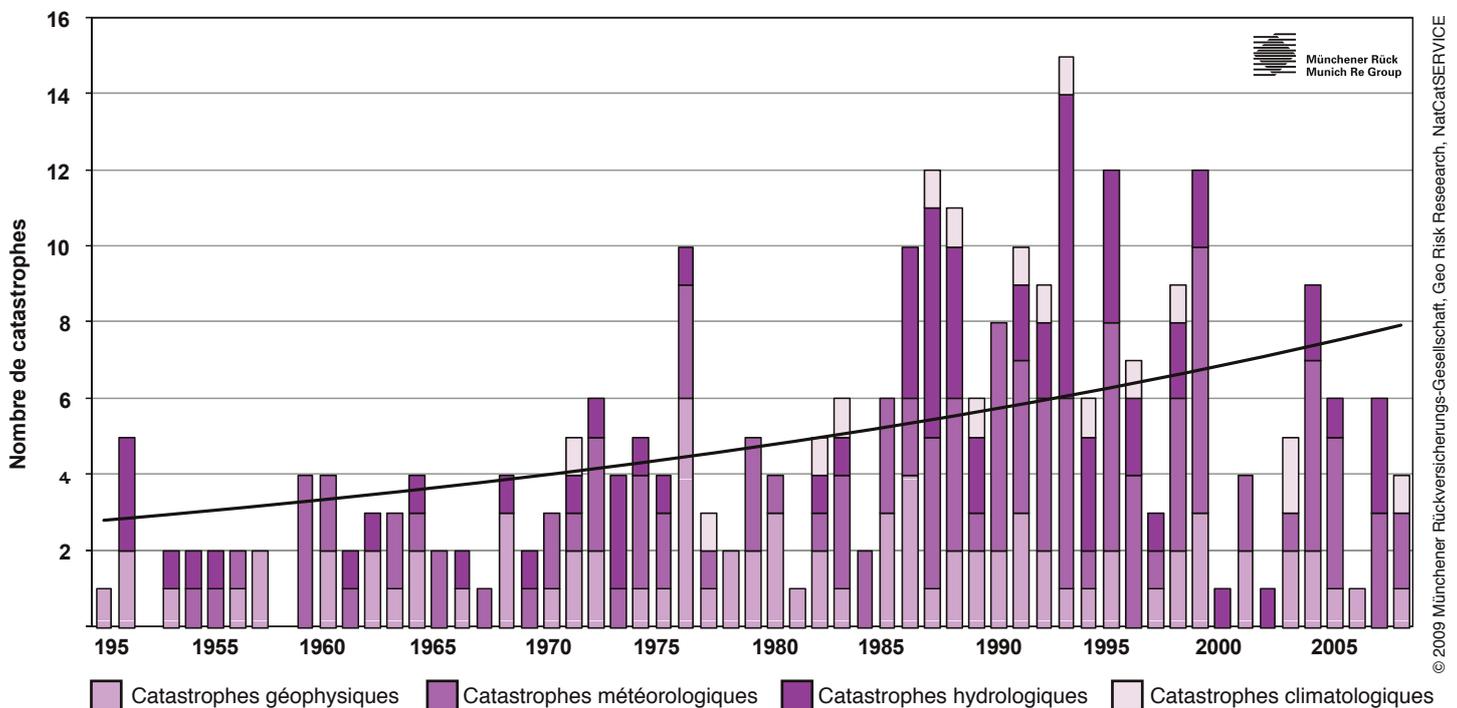
# Une expertise Croix-Rouge / Croissant-Rouge

La stratégie de la Croix-Rouge française s'inscrit dans le Cadre d'Action de Hyogo adopté lors de la Conférence internationale sur la réduction des risques de catastrophes en janvier 2005 et s'appuie également sur la **stratégie 2020 de la Fédération internationale des Sociétés Croix-Rouge/Croissant-Rouge**. L'objectif 1 de cette stratégie cible la nécessité de se préparer aux catastrophes tandis que l'objectif 2 entend œuvrer pour réduire le risque de catastrophe et s'adapter au changement climatique.

L'approche, décrite ci-dessous, mise en place par la Croix-Rouge française est commune à tous ses projets et est un gage de leur pertinence :

- **Approche participative** : dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet à travers l'implication de la Société nationale et des communautés cibles, et grâce à la mise en place de la méthodologie EVC (Evaluation des vulnérabilités et des capacités). L'EVC consiste à recueillir des informations sur la vulnérabilité d'une communauté donnée face aux dangers afin d'adopter des mesures propres à réduire sa vulnérabilité et d'accroître sa capacité à résister.
- **Approche communautaire** : afin d'aider et de protéger les communautés en situation de risques. Ces méthodologies portent le nom de « Préparation aux catastrophes à base communautaire » ou encore de « Réduction des risques à base communautaire ». Grâce à elles, différents outils (cartographie des risques, plans d'urgence, supports de sensibilisation...) ou travaux (digues, curage de canaux, murs secs, aménagement de zones refuge...) vont être réalisés au sein de la communauté afin de lui permettre d'être moins vulnérable, mieux préparée et mieux organisée face aux risques qui la menacent.
- **Durabilité** : afin de garantir des résultats pérennes, les projets développent des outils reconnus par les communautés, gage de leur appropriation. De même, lors de la construction d'ouvrages, l'utilisation de techniques et de matériaux locaux sera privilégiée pour garantir leur reproductibilité par les communautés elles-mêmes, faciliter leur maintenance et respecter l'environnement local.
- **Renforcement de la capacité locale** : tous les projets contribuent au renforcement des capacités de la Société nationale Croix-Rouge Croissant-Rouge, des autorités locales et des organisations locales impliquées dans la préparation aux catastrophes et l'éducation afin que, une fois les projets terminés, ces structures soient à même de poursuivre le travail initié dans le cadre de l'intervention de la CRF.

## Grandes catastrophes naturelles 1950 – 2008



## Les objectifs et actions à mettre en place

La réduction des risques de catastrophes comprend toutes les activités qui sont mises en œuvre dans la phase précédant la venue d'une catastrophe et souvent désignées par les termes de **prévention, préparation et mitigation** (réduction de l'impact d'une catastrophe). Ce concept désigne également une approche globale qui vise à encourager la prise en compte de mesures de réduction des risques à toutes les étapes de la gestion des catastrophes ainsi que dans les activités habituelles d'aide au développement.

L'objectif est de **réduire la vulnérabilité et de renforcer les capacités à anticiper, à s'adapter, à résister et à se relever après une catastrophe**.

Ce cadre d'action définit la collaboration et le soutien qu'apporte la Croix-Rouge française aux Sociétés nationales afin de :

- **renforcer la sécurité de leurs communautés** ainsi que leur **résilience** face aux catastrophes,
- **contribuer à renforcer les capacités des Sociétés nationales** afin qu'elles soient mieux préparées et puissent mieux répondre aux catastrophes.

Ce cadre guide aussi ses choix d'intervention au regard des besoins des populations bénéficiaires. Malgré l'insuffisance de

leurs moyens d'action, ces communautés ne doivent pas seulement être considérées comme les victimes d'événements catastrophiques mais aussi comme des acteurs qui tentent, au travers de diverses initiatives et stratégies, de réduire leur propre vulnérabilité physique et socio-économique.

C'est dans ce cadre que la Croix-Rouge française s'est fixés les quatre objectifs principaux suivants :

### 1. Renforcer des capacités institutionnelles de préparation face aux risques et de gestion locale des catastrophes

Les acteurs institutionnels de la gestion des catastrophes doivent être renforcés afin de leur permettre de remplir le mandat qui leur est confié. Qu'il s'agisse des autorités locales, des agences de gestion des catastrophes, de la Société nationale Croix-Rouge/Croissant-Rouge, la Croix-Rouge française contribue à travers ses projets à développer leurs compétences, leur savoir-faire et leurs ressources pour leur permettre de **participer à un système coordonné de gestion des catastrophes** dans lequel chaque institution joue de façon adéquate son rôle.

Les activités mises en place sont :

- Formation en gestion des catastrophes (prévention, préparation et réponse), premiers secours auprès des acteurs locaux ;
- Création et formation de comités locaux de préparation et de réponse d'urgence ;
- Dotation de matériel de communication et/ou de réponse (kits d'urgence, de premiers secours, etc).

## 2. Mettre en place des systèmes et des outils de gestion locale des catastrophes

Les instruments développés pour les communautés ou avec elles visent soit à **atténuer les impacts d'une catastrophe** en développant et testant des systèmes d'alerte, soit à **caractériser le risque, la vulnérabilité des communautés et leurs capacités de réponse** à travers des outils cartographiques. Ils visent également à **organiser la réponse locale en cas d'urgence** à travers la définition de plans d'urgence et de contingence.

Ainsi, les activités concernent :

- Cartographie communautaire des risques ;
- Organisation de la communauté en cas d'alerte et d'évacuation ;
- Réalisation d'exercices de simulation ;
- Elaboration de plans d'urgence et de contingence ;
- Mise en place de systèmes d'alerte et de communication.

## 3. Réaliser des ouvrages et renforcer des services de base à l'échelle communautaire

Les travaux réalisés dans le cadre des projets poursuivent deux objectifs distincts :

1) La réalisation d'ouvrages afin de **fournir un appui aux services et aux infrastructures de base identifiées vulnérables lors de l'élaboration des plans d'urgence**. Ces ouvrages visent à éviter toute rupture dans l'organisation de la communauté et l'accès aux services de base en cas de catastrophe.

2) La réalisation d'ouvrages visant à **réduire la vulnérabilité physique des communautés, à réduire l'impact d'un futur aléa et à protéger ainsi les populations et leurs biens**. L'identification de ces ouvrages ressort comme une priorité identifiée par la communauté à l'issue de la démarche participative EVC (Evaluation des vulnérabilités et des capacités). Ils sont réalisés si possible avec la participation communautaire grâce à l'utilisation de techniques et de matériaux locaux. Ceci afin d'être plus aisément reproductibles par la communauté elle-même en l'absence d'aide extérieure et afin qu'ils puissent avoir un effet démonstratif.

Les activités relevant de cet objectif sont :

- Amélioration des infrastructures collectives : écoles, centres de santé, voies de communication, abris temporaires, structures de stockage ;
- Aménagement de zones refuge, de voies d'évacuation ;
- Constructions de digues, murs secs et plantation de mangroves ;
- Drainage, travaux d'irrigation.

## 4. Améliorer la connaissance, les stratégies locales et les capacités de la communauté à se préparer et à agir en cas de catastrophe

Comprendre et connaître son environnement, les risques auxquels il faut se préparer, les mesures à adopter pour y faire face, les moyens de se protéger contribuent à accroître la résilience des populations. La Croix-Rouge française contribue dans ses projets à informer le grand public, à éduquer aux risques afin de **développer une « culture du risque »** visant à un changement d'attitudes et de pratiques. Elle participe également à la dissémination des bonnes expériences et diffuse via des supports appropriés les leçons apprises (revues, magazines).

Les activités menées peuvent être :

- Campagnes de sensibilisation des populations aux moyens de se préparer et se protéger, éducation des enfants (théâtre, chants, spots radio...);
- Création de matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) ;
- Formation de publics cibles aux risques : journalistes, personnels de santé, enseignants ;
- Organisation / participation à des ateliers d'échanges de bonnes pratiques et élaboration de supports de capitalisation.



Aménagement d'une zone refuge en cas d'éruption du volcan Galeras, Colombie

## Nos principales réalisations

La Croix-Rouge française mène des projets de préparation aux catastrophes **depuis plus de 10 ans**. Une trentaine de projets ont jusqu'à présent été mis en œuvre **pour un montant global de 25 millions d'euros**. Elle met en œuvre des projets en faveur des communautés les plus vulnérables et affectées en cas de catastrophes. Souvent isolées, sans appui extérieur, elles doivent savoir se protéger en cas de menace et être actrices de leur propre survie par l'entraide.



Atelier de cartographie communautaire, Tanzanie

En Colombie, la Croix-Rouge française a mis en place un **système d'alerte en cas d'éruption du volcan Nevado Del Huila** qui permet l'évacuation de toutes les communautés situées en zone vulnérable. En Haïti, **des comités locaux des désastres** ont été constitués, formés et équipés dans les communautés vulnérables aux inondations du Bas-Artibonite afin d'être à la fois acteurs de la sensibilisation des populations, vecteurs des messages de préparation mais également capables de leur venir en aide en cas d'urgence. Au Laos, la Croix-Rouge française a conduit des évaluations des vulnérabilités et des capacités qui ont permis **la création d'unités volontaires de préparation aux catastrophes, l'achat de matériel d'urgence et de communication** (haut-parleurs, mégaphones), **la réalisation de cartographies communautaires et l'élaboration de plans d'urgence**.

### Le changement climatique

Le changement climatique a déjà commencé à affecter certaines des communautés les plus pauvres et les plus vulnérables au monde. Ses effets risquent d'accroître l'intensité et la fréquence des chocs climatiques. Les résultats seront influencés à moyen et long termes par les efforts internationaux d'atténuation. L'impact du changement climatique sur les activités du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge se fait à deux égards : ses effets impactent avant tout les populations qui sont les principaux bénéficiaires des activités de la Croix-Rouge (populations des pays pauvres, vulnérables, sans capacité de réponse) et l'augmentation des aléas climatiques va accroître les besoins en terme d'aide d'urgence, de réhabilitation... Par conséquent, la Croix-Rouge sera de plus en plus sollicitée pour son appui.

En 2002, la Croix-Rouge néerlandaise et la Fédération internationale créent le Red Cross/Red Crescent Centre on Climate Change and Disaster Preparedness, dont la mission consiste à aider les Sociétés nationales, de même que les autres acteurs concernés, à comprendre et à appréhender les risques liés aux changements climatiques, en particulier dans le cadre des programmes de réduction des risques de catastrophes. Depuis, le Mouvement s'est engagé à mieux intégrer la gestion des risques climatiques dans ses stratégies et plans d'action. Fin 2009, lors de la Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique à Copenhague, le Secrétariat de la Fédération a un statut d'observateur et va faire un plaidoyer pour l'amélioration des mécanismes d'adaptation (toutes mesures visant à réduire la vulnérabilité face aux changements climatiques).

Red Cross/Red Crescent Climate centre,  
www.climatecentre.org

Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, <http://unfccc.int/2860.php>

## Nos partenaires

La Croix-Rouge française fait partie de groupes de travail et de réflexion sur la thématique :

- Le groupe de travail « Prévention des catastrophes » : piloté par le ministère des Affaires étrangères et européennes qui a notamment pour mission d'élaborer la stratégie française en matière de prévention des catastrophes dans les pays en développement et de proposer des moyens d'action.
- Le groupe appelé « Disaster Preparedness-Risk Reduction » auquel participent la Fédération internationale ainsi que les Sociétés nationales partenaires a pour objectif d'échanger, de partager les bonnes pratiques ainsi que d'être force de proposition pour appuyer la Fédération dans la mise en place de la stratégie en matière de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles.



Education aux risques des enfants dans un village du Myanmar

### → CONTACTS

Direction des relations et opérations internationales

#### Laure Boutinet Tasic

- Référente technique  
« réduction des risques de catastrophes »
- Tél. : +33 1 44 43 11 95
- E-mail : laure.tasic@croix-rouge.fr

#### Leslie Samot

- Adjointe du référent technique  
« réduction des risques de catastrophes »
- Tél. : +33 1 44 43 12 94
- E-mail : leslie.samot@croix-rouge.fr

#### Guillaume Adam

- Responsable du pôle technique
- Tél. : +33 1 44 43 12 29
- E-mail : guillaume.adam@croix-rouge.fr

### → EN SAVOIR PLUS

- Bibliographie spécifique à la CRF
    - Film « Agir aujourd'hui pour mieux sauver demain »
    - CDrom « réduction des risques de catastrophes »
    - Site internet : [www.autoprotectionducitoyen.org](http://www.autoprotectionducitoyen.org)
    - [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)
  - Sites Internet
    - CatNat, veille d'actualités et ressources dédiées aux risques naturels : <http://www.catnat.net/>
    - ISDR, International strategy for disaster reduction<sup>(1)</sup> : <http://www.unisdr.org/>
    - CRED, International disaster database : <http://www.emdat.be/>
    - PreventionWeb, l'information pour les professionnels de la réduction des risques : <http://www.preventionweb.net/english/>
- (1) - Une version de ce site existe en français mais nettement moins complète et documentée que le site officiel en anglais, <http://www.un.org/french/hal/mission.shtml>

Aller plus loin avec le site intranet <http://intra.croix-rouge.asso.fr>

Croix-Rouge française

Direction des opérations et relations internationales

98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14

Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)